

Des fiches à partager avec les patients

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* sont des fiches d'information pour les patients, élaborées selon la "méthode Prescrire" : fiables, sans conflit d'intérêts, et lisibles par une majorité de non-professionnels de santé.

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* sont datées et régulièrement révisées.

Elles sont disponibles dans l'*Application Prescrire* et en téléchargement pour les abonnés sur le site internet *Prescrire*. Directement imprimables sur un feuillet recto, elles sont d'abord conçues pour servir de support ou de complément à la communication, au cabinet ou à l'officine. Mais on peut les utiliser de nombreuses autres manières.

Pour participer au mieux aux décisions qui les concernent, et prendre de manière autonome leurs propres décisions, les patients ont besoin d'une information pertinente, fiable et équilibrée.

Partager l'information avec les patients

Il existe de multiples sources et supports d'informations de santé à destination des patients. Ces informations proviennent d'institutions officielles, de professionnels de santé parlant à titre personnel ou collectif, de firmes pharmaceutiques, d'assureurs, d'associations de patients, etc. Sans parler des informations délivrées oralement par les divers intervenants, et des messages que les patients se transmettent entre eux.

Pour les professionnels de santé qui veulent fournir des informations fiables et utiles à leurs patients, quel travail de tri et de mise à jour !

Une méthode d'élaboration rigoureuse

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* visent à mettre à disposition des professionnels de santé abonnés à *Prescrire* une information compréhensible par une majorité de patients, fiable, régulièrement mise à jour et, bien sûr, sans conflit d'intérêts.

À partir des synthèses Prescrire. Les textes sont élaborés selon le processus mis en œuvre pour tous les textes *Prescrire*. Le thème de chaque fiche est choisi collectivement, en donnant la priorité aux questions de santé fréquentes, graves, ou posant un problème aux patients.

Chaque texte est rédigé à partir de textes déjà parus dans *Prescrire*. Il passe ensuite par de multiples étapes de contrôle, destinées à en vérifier le contenu et la lisibilité : comité de lecture multidisciplinaire comprenant systématiquement des usagers et patients ; réécriture ; contrôle de qualité ; etc.

Révision méthodique. Des rédacteurs vérifient périodiquement si de nouveaux textes parus dans *Prescrire* justifient de compléter ou de modifier les fiches. Le mois et l'année de la révision sont systématiquement indiqués.

De nombreux thèmes abordés

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* sont brèves : elles tiennent sur un feuillet recto. Chaque fiche aborde un thème précis tiré d'une situation de soins et vise à transmettre une information de soignant à patient.

Près de 200 fiches sont disponibles. Les fiches révisées et les nouvelles fiches sont signalées chaque mois.

De multiples usages d'aide à la communication

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* sont disponibles dans l'*Application Prescrire*. Elles peuvent aussi être téléchargées par tout abonné à partir du site internet *Prescrire*.

Ces fiches peuvent être imprimées et fournies aux patients, au cabinet ou à l'officine, pour accompagner ou prolonger une explication, une prescription, une dispensation médicamenteuse ou un refus de dispensation, pour répondre à une question.

Les fiches *Infos-Patients Prescrire* ne remplacent bien sûr pas la communication directe. Elles visent à la faciliter ou à la compléter.

Certains praticiens souhaitent aussi "préparer le terrain" dans l'esprit des patients, afin que le moment venu, leurs propositions ne semblent pas incongrues ou farfelues, notamment quand elles vont à contre-courant de campagnes promotionnelles en cours. Pourquoi pas sous forme d'affiche, voire dans un "petit journal" en salle d'attente ou à l'officine ?

D'autres usages sont sans doute possibles. Aux abonnés de s'emparer des fiches *Infos-Patients Prescrire*, de se les approprier pour les utiliser au mieux de l'intérêt des patients. En toute confiance... et avec tout leur esprit critique !

©Prescrire – janvier 2019